FAQ sur le cofinancement et le financement durable de Gavi

FAQ : Considérations pour les pays qui envisagent de passer du vaccin pentavalent au vaccin hexavalent

Q : Quelle est la différence de coût entre les vaccins pentavalents et hexavalents ?

Selon les estimations actuelles :

- **le vaccin pentavalent + IPV + rappel DTP** coûte environ **5,99 USD par enfant ;**
- **le vaccin hexavalent + rappel** coûte environ **8,79 dollars US par enfant.**

Toutefois, selon **la politique actuelle de Gavi**, une partie du coût du vaccin hexavalent est subventionnée :

- **la composante IPV du vaccin hexavalent est retirée du montant que les pays sont censés cofinancer ;**
- cela réduit la **contribution attendue du pays à environ 5,35 dollars US par enfant.**

Q : En quoi la stratégie 6.0 de Gavi (2026-2030) modifie-t-elle le contexte décisionnel ?

Gavi 6.0 introduit **des réformes structurelles** qui ont une incidence sur les choix en matière de vaccins, y compris le vaccin hexavalent :

- **un rôle plus important joué par les pays** en matière **d'appropriation et de choix ;**
- **des calendriers de programme limités**, renforçant la nécessité d'une planification précoce pour le passage au nouveau vaccin ;
- **consolidation des types de financement** ;
- **des budgets plafonnés pour l'achat de vaccins** au niveau national ;
- **une demande unique et globale** englobant à la fois les vaccins et l'aide financière ;
- **de nouveaux outils numériques** pour aider les pays à suivre et à gérer l'aide fournie par Gavi.

Q : Pourquoi Gavi ne finance-t-elle pas une quatrième dose de vaccin hexavalent ?

Gavi finance actuellement **trois doses du vaccin hexavalent**, et non quatre. Ce changement est dû aux éléments suivants :

- une **recommandation du SAGE publiée en juin 2025 ;**
- des données épidémiologiques actualisées indiquant que **trois doses à partir de six semaines sont suffisantes ;**
- le soutien continu à la **dose de rappel DTC**, qui est financée différemment du vaccin hexavalent.

Bien que certains pays, notamment en Europe, administrent quatre doses, la politique de Gavi correspond aux dernières données probantes disponibles à l'échelle mondiale. Ce changement a suscité certaines inquiétudes parmi les pays qui avaient prévu quatre doses conformément aux recommandations antérieures.

Q : Comment les pays doivent-ils évaluer les risques liés au changement de calendrier vaccinal ?

L'évaluation des risques doit tenir compte des éléments suivants :

- **les niveaux d'immunité de la population**, y compris les lacunes apparues pendant la pandémie de COVID-19 ;
- l'importance d'**une couverture élevée pour la troisième dose du vaccin IPV**, en particulier dans le contexte de l'élimination progressive du vaccin antipolio oral ;
- **le risque épidémiologique régional**, y compris la proximité de pays à faible couverture ;
- le risque **d'importation du poliovirus** si les lacunes en matière d'immunité persistent.

Les pays sont encouragés à :

- faire appel aux **études sur l'efficacité des vaccins et l'immunité**, avec le soutien de l'OMS ;
- présenter des données probantes et des analyses des risques aux **groupes techniques consultatifs nationaux sur la vaccination (GTCV)** afin qu'ils prennent des décisions éclairées.

Q : Comment les pays peuvent-ils combler les déficits de financement des vaccins tout en envisageant l'introduction ou la poursuite de la vaccination hexavalente ?

Les principales options politiques sont les suivantes :

- améliorer l'efficacité grâce à **des analyses de coûts** afin d'éclairer les décisions en matière de soins de santé primaires (SSP) et de vaccination ;

- veiller à ce que les allocations existantes soient pleinement utilisées avant de rechercher des fonds supplémentaires ;
- définir **des priorités nationales** plutôt que de s'en remettre aux programmes dictés par les bailleurs de fonds ;
- mieux défendre la vaccination dans le cadre d'un investissement plus large dans le système de santé.

Q : Quel est le principal message que doivent comprendre les pays qui envisagent de passer du vaccin pentavalent au vaccin hexavalent ?

Les pays opèrent dans un environnement financier contraignant et en pleine mutation. Les décisions relatives à la vaccination hexavalente doivent être :

- **prises par les pays eux-mêmes** ;
- fondées sur **la rentabilité, l'équité et la protection financière** ;
- intégrées dans **une planification de transition à long terme**, en partant du principe que le soutien apporté par les bailleurs de fonds pourrait diminuer ou disparaître